

L'école au dehors ? La crèche au dehors ?

par Michelle CANTAT-MERLIN

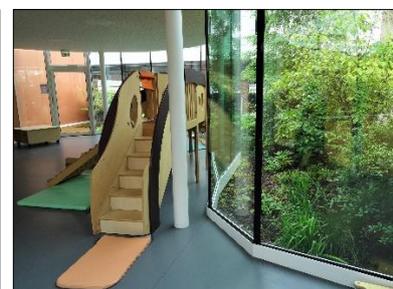
Cette période de pandémie nous incite à découvrir ou redécouvrir ces projets encore rares en France, mais très répandus chez nos amis du Nord.

Echo suédois par Lisbeth GOUIN

En 2010, lors de l'assemblée mondiale de l'OMEP à Göteborg, dans le cadre de la présentation du système éducatif de la Suède, nous avons été très interpellées par la visite d'un jardin d'enfants qui accueillait les enfants de 1 à 6 ans dans une structure de quartier résidentiel. Toute la vie y était organisée en extérieur, seuls les repas étaient pris en commun dans une cuisine salle à manger et des coins spécifiques comme la bibliothèque, le coin peinture et des jeux didactiques étaient à l'intérieur mais pouvaient se déplacer à l'extérieur.

Les bébés dormaient dans leur landau familial sous un abri pendant que tous les autres enfants jouaient apparemment seuls dans un périmètre clos avec accès sur demande à l'espace forêt... Les éducateurs n'intervenaient qu'à la demande... Imaginez nos multiples interrogations de pédagogues françaises !

La lecture d'un article dans le Monde le 15 janvier 2021 **Dehors, les bébés ! Les nombreux avantages de la crèche en plein air** ont réactivé nos souvenirs suédois et nous sommes parties à la rencontre de la directrice de la crèche Ste Amélie...



La crèche au dehors

A Paris Vingtième, nous sommes allées à la rencontre de Elodie LANSARD, et Alice GROHEUX respectivement directrice et directrice adjointe, de la structure « **Multi-accueil et Crèche familiale Sainte Amélie** », crèche de la **Fondation Œuvre de la Croix Saint Simon**.



Nous avons eu connaissance de votre projet « sommeil à l'extérieur » ; pouvez-vous nous le présenter ?

Elodie LANSARD: Ce projet a commencé dans les années 90, mis en place dans un but sanitaire pour que les enfants puissent profiter du plein air et dormir au calme. Il concerne uniquement les bébés, qui est une tranche d'âge qui ne sort pas beaucoup, excepté pour les trajets aller-retour de la maison à la crèche. La crèche est un milieu vivant, où circulent pas mal de microbes, et le but était que les bébés ne soient pas tout le temps enfermés dans cette atmosphère. La crèche est située dans une impasse, assez éloignée du boulevard périphérique ; elle dispose d'une petite cour et est mitoyenne avec un jardin naturel. En termes d'environnement, c'est assez calme et moins pollué que d'autres endroits.



En quoi ce projet est-il important pour vous ?

E.L : Ce projet s'intègre dans notre projet pédagogique, basé sur l'éveil du tout petit. Il permet à l'enfant d'avoir des temps de sommeil où il se repose vraiment, en partant du postulat suivant : si l'enfant se repose vraiment, il profitera davantage des temps d'éveil qu'il aura ensuite, il va vraiment pouvoir découvrir et tout expérimenter : son corps ou tout ce qui lui est présenté.

Comment cela s'organise-t-il pratiquement ?

E.L : C'est un projet qui a profité de la rénovation de la structure en 2014/2015, grâce à laquelle le nombre d'enfants accueillis est passé de 65 à 85. A cette période, ayant déjà fait le constat depuis 2007 que les enfants dormaient extrêmement bien en extérieur, nous avons profité de la restructuration pour créer une terrasse réservée aux bébés avec un grand auvent au-dessus de cette terrasse.

Quand les bébés dorment-ils dehors ?

E.L : Les enfants dorment toute l'année dehors. Il n'y a pas de texte réglementaire qui encadre la pratique mais cela a été validé par la PMI lors de la réouverture de l'établissement. Nous nous posons les limites de ne pas sortir les enfants en-dessous de 0°, ni lorsque la température extérieure est supérieure à la température des locaux. Nous avons mis en place un protocole de surveillance régulière, du dortoir extérieur ; s'ils sont bien habillés, il n'y a pas de risque particulier.



Comment les parents acceptent-ils cette proposition ?

E.L. : Il y a le bouche-à-oreille dans le quartier : nous sommes connus pour cette spécificité. Il y a eu aussi un reportage sur M6. Nous avons participé à l'émission « Les maternelles » où j'ai été invitée sur le plateau pour parler de notre projet. Les gens nous connaissent aussi grâce à ces médias. Pour le parent qui viendrait et qui ne serait pas au courant, nous présentons le projet dès le premier entretien. Mais il n'y a pas d'obligation et le sommeil dehors ne se met pas en place du jour au lendemain.

Comment cela se passe-t-il ?

E.L. : Avec la nouvelle structure, nous avons 23 bébés et 18 places à l'extérieur ; un dortoir a été maintenu à l'intérieur à la demande de la PMI, pour les enfants qui sont malades, pour les parents qui n'adhéreraient pas au projet et les enfants à qui le sommeil à l'extérieur ne convient pas.

Donc nous avons cette possibilité mais nous avons un véritable échange avec les parents sur l'intérêt du projet. Ils sont en général plutôt satisfaits.

Les bébés sont accueillis au mois de septembre. Tout le premier mois, ils sont à l'intérieur. Pendant le premier mois, nous leur permettons de découvrir les lieux, de découvrir les professionnels et de se rassurer dans ce nouvel environnement. Il ne s'agit pas de les mettre directement à l'extérieur et qu'ils se sentent perdus. C'est aussi un temps pour les professionnels, qui leur permet d'observer les enfants et d'apprendre à connaître leurs habitudes de sommeil.

Alice Groheux / E.L. : Peu à peu, ils sont mis à l'extérieur lorsque les enfants sont sécurisés dans leur endormissement. Les professionnels veillent à proposer au bébé le sommeil à l'extérieur dès qu'ils constatent les premiers signes de fatigue, ce qui est le cas de nombreuses heures chez le tout petit (entre 3 mois et 7 mois quand ils arrivent). Ensuite ils savent qu'à l'extérieur, ils peuvent dormir tranquilles quel que soit le moment dans la journée. Il est important qu'ils puissent dormir au même endroit, avec régularité, pour que ce ne soit pas déstabilisant pour eux. Dehors = je peux dormir calmement.

Comment se passent ces moments de sommeil dehors ?

E.L. : Cela demande beaucoup d'attention des professionnels qui, peu à peu, au cours du premier mois, ont rempli des feuilles de rythme et ont appris à connaître leur signe d'éveil ; par exemple, certains enfants ouvrent les yeux et se rendorment ; d'autres sont réveillés complètement.

L'emplacement du lit à l'extérieur est aussi déterminé en fonction des besoins observés chez le bébé : plus ou moins d'obscurité, plus ou moins sensibles à la présence d'adultes...

Ils sont habillés chaudement, avec une turbulette. En hiver, nous rajoutons la combinaison que les parents utilisent pour emmener leur bébé. Ils peuvent aussi être en body par temps très chaud...

Constatez-vous une amélioration du sommeil lorsque les bébés dorment dehors ?

E.L. : Oui, nous constatons immédiatement que les durées de sommeil s'allongent. Il est vrai qu'à l'intérieur d'une crèche, c'est vivant et que les enfants peuvent se déranger mutuellement. Sur la terrasse, ils sont plus au calme.

Et à la maison, comment cela se passe-t-il ?

A.G. : Le sommeil à l'extérieur induit que le sommeil à la crèche n'a rien à voir avec le sommeil à la maison. Les temps de sieste à la crèche sont très souvent supérieurs à ceux à la maison : nous

devons revenir sur ce sujet avec les parents pour leur réexpliquer. Nous expliquons que nous avons un protocole strict : régulièrement un professionnel sort, vérifie la coloration des bébés, qu'ils vont bien. C'est une pratique professionnelle. Nous mettons en garde les parents sur la surveillance nécessaire à ce genre de pratique.

Et la seconde année, le retour en dortoir ?

E.L : Cela se passe bien. La crèche est fermée pendant un mois. Lorsqu'ils reviennent en septembre, ils changent de lieu de vie. Ils ont des temps de sommeil qui se raccourcissent. Ils commencent à sortir et ils ont plus d'activités en extérieur. Du fait qu'ils sortent plus, il y a moins cette nécessité de dormir à l'extérieur, encore que, si nous avons assez de place...



Est-ce qu'un bénéfice se constate dans les années qui suivent pour les enfants qui ont passé cette année de sommeil à l'extérieur ?

A.G : Il n'y a pas d'étude réalisée sur ce bénéfice. C'est un bénéfice évident à court terme : si l'enfant est bien reposé, s'il découvre un environnement qui est moins sonore, qui lui permet d'explorer tranquillement, c'est un enfant qui aura bénéficié ultérieurement de ce temps de découverte. On peut penser aussi que les parents seront plus à l'aise pour les sortir quel que soit le temps. Un enfant qui a calmement découvert son corps, entre mieux dans la motricité, et en tirant le fil, ce sont des bénéfices favorisés par le sommeil en extérieur.

Est-ce que vous remarquez un apaisement quand un enfant pleure et que vous le sortez ?

E.L : Lorsqu'un bébé pleure, il y a d'abord la présence de l'adulte qui l'apaise. Quand nous le sortons et qu'il sait qu'il va dormir dehors, cela peut en effet l'apaiser ; par contre, pour certains, au commencement du sommeil au dehors, cela peut l'insécuriser. C'est là qu'intervient la souplesse de notre système et nous ne forçons pas : c'est un projet qui a évolué constamment depuis sa mise en place, qui demande aussi une adaptation des personnels qui arrivent. Il faut que ce soit bénéfique au sommeil du bébé, et si cela n'apporte rien, il faut savoir observer et prendre les meilleures décisions pour l'enfant. Nous remarquons également que cela devient compliqué quand nous devons rentrer les enfants en été à cause de la chaleur ou en hiver à cause du froid : la qualité de leur sommeil s'en ressent.

De l'influence des pratiques nordiques ?

E.L : Possible qu'il y ait eu une imprégnation au début du projet dans les années 90... En Suède, il est culturel que les bébés aillent au café avec leurs parents en extérieur. Les collectivités, écoles, crèches sont entourés d'espaces ouverts sur la rue ; ils ont des équipements adaptés au grand froid.

Nous avons deux garderies de plein air à la Fondation où tout se passe en plein air. Certains enfants restent à la journée donc il y a aussi un sommeil au dehors.

A.G : Le sommeil en extérieur existe, de fait, traditionnellement ici aussi : l'enfant dort dans son landau, en promenade, en courses, etc...mais il n'est pas identifié comme tel.

A.G : Notre structure dotée d'un jardin ne pouvant accueillir qu'une vingtaine d'enfants simultanément, ne permet pas de laisser les 85 enfants de la crèche constamment dehors, mais nous en profitons pour organiser de nombreuses activités basées sur la nature : escargots, potager etc...

Nous remercions vivement Elodie LANSARD et Alice GROHEUX du temps qu'elles ont bien voulu nous consacrer pour nous renseigner et enrichir la réflexion de l'OMEP.



07/07/2021 - Visite et échanges avec l'Organisation mondiale pour l'Éducation Préscolaire (OMEP) et la Crèche Multi-Accueil Sainte Amélie



Emilie CHAPRON, directrice de la communication de la Fondation

À l'occasion d'un reportage sur le sommeil des bébés à l'extérieur, l'ONG [OMEP](#)*, représentée par Madame Danièle Perruchon, présidente, et Madame Michelle Cantat, a été reçue au multi-accueil et crèche familiale Sainte-Amélie le 29 juin dernier.

Cette rencontre, dans le respect des gestes barrières et de la distanciation sociale, a été l'occasion pour Elodie Lansard, directrice de la [crèche Sainte-Amélie](#), Juliette Coulot, directrice adjointe et Emilie Chapron, directrice de la communication et du mécénat de la Fondation, de partager avec les

représentantes de l'ONG sur la mise en place de ce dispositif et les bienfaits sur les enfants et les synergies des deux organisations quant à l'accompagnement du jeune enfant.



En haut en bas et de gauche à droite :

Juliette Coulot, Elodie Lansard, Michelle Cantat, Danièle Perruchon et Emilie Chapron

Spécialisée dans le sommeil des bébés à l'extérieur, le multi-accueil et crèche familiale Sainte-Amélie, se place comme précurseur dans cette pratique peu conventionnelle en France. Depuis de nombreuses années, le multi-accueil propose le sommeil à l'extérieur pour les bébés. La nouvelle terrasse a été pensée et aménagée pour cette spécificité.

Le repos au calme, à l'extérieur près d'espaces arborés permet l'apaisement des plus petits. Il offre un sommeil de meilleure qualité, plus long et un endormissement plus rapide qui concourent au respect du rythme des enfants. Le tout-petit va ainsi se laisser aller en écoutant les bruits du jardin.

Les bébés bénéficient de l'extérieur au quotidien en fonction des températures et de leur état de santé. Avec l'accord des parents, l'accompagnement au sommeil à l'extérieur se fait progressivement après la familiarisation, en fonction de chaque enfant et sous le regard bienveillant des professionnelles.